RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

6ème CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1967

Candidat : **Jacques BIGET**

Suppléant : **Don-Jean BELLON**

Remercient vivement les Electeurs et Electrices qui ont voté au premier tour en leur faveur et convient tous les Républicains à les rejoindre au second tour pour promouvoir une action politique nouvelle basée :

SUR LE PLAN NATIONAL

- **Une école, un emploi, un logement**
- **Les garanties de la santé, la sécurité de la vieillesse**
- **La promotion de la femme, la participation de la jeunesse**
- **L'indemnisation totale des rapatriés**
- **La solidarité envers les Anciens Combattants et les Victimes de Guerre.**
- **Une fiscalité équitable et raisonnable.**

TOUT CECI doit être réalisé et développé par un transfert de tout ou partie des dépenses affectées à la force de frappe, aux dépenses de prestige et d'aide au tiers monde, en faveur de nos nécessités Nationales et locales.

TOUT CECI doit être obtenu par l'envoi au Parlement de députés mandatés par les différentes catégories sociales et économiques de citoyens, pour faire appliquer leurs volontés exprimées librement : tel est le but des élections législatives, sinon elles n'auraient pas lieu d'être.

TOUT CECI doit se concevoir dans la mise sur pied d'un plan démocratique, discuté de la base locale - au niveau National par tous les responsables qualifiés désirant allier :

UNE ECONOMIE DE PROGRÈS A LA JUSTICE SOCIALE

TOUT CECI doit s'épanouir dans une démocratie où règnent :

1) Le respect par tous des Institutions Républicaines;

2) Les libertés et les moyens d'expression des citoyens et des collectivités;

3) La réconciliation Nationale par l'Amnistie Générale;

4) Le contrat de législature entre la majorité et le gouvernement.

TOUT CECI doit se garantir par une FRANCE proposant :

- *Une politique internationale de détente entre les Nations;*
- *La création d'institutions politiques communes à l'Europe;*
- *L'aide au tiers monde par des organismes internationaux.*

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL ET LOCAL

Nos expériences et nos responsabilités d'Administrateur, de Conseiller Général et de Maire, nous conduisent à proposer :

LA CRÉATION D'UNE CAISSE RÉGIONALE D'INVESTISSEMENTS,

première étape vers la constitution de la région Économique COTE D'AZUR-ALPES DU SUD

et permettant de résoudre certaines opérations par l'entremise de sociétés d'économie mixtes ;

- Gérée par les élus départementaux et locaux, avec les représentants qualifiés professionnels, syndicaux, universitaires et administratifs ;

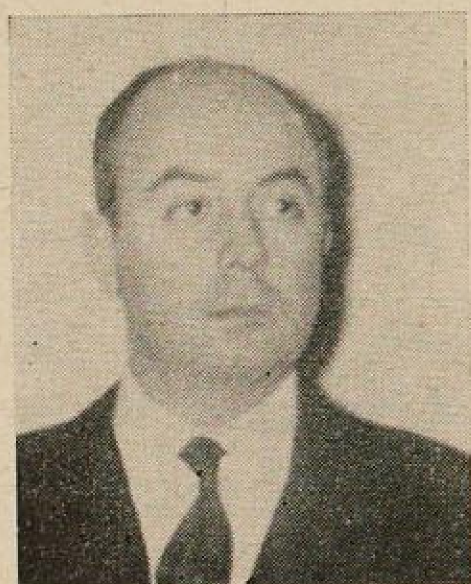
- Alimentée par des recettes diverses — subventions des grandes collectivités locales, participations des Caisses publiques et des établissements privés, emprunts européens, nationaux et locaux ;

- En soutien du budget départemental, lui même allégé en l'occurence, elle permettra de répartir les nouvelles ressources ainsi créées entre nos équipements spécifiques :

- **Infrastructures routières, réseaux d'assainissement, d'eau, d'électrification et de téléphone ;**
- **Equipements collectifs propres à notre département : ports de plaisance et de pêche, équipements sportifs et de détente, ensembles résidentiels et camps de vacances, stations de sports d'hiver ;**
- **Aide à l'hôtellerie, au commerce et à l'artisanat concourant à l'expansion du Tourisme.**
- **Soutien à l'équipement de l'agriculture, de l'élevage et de l'horticulture.**

En créant nos propres ressources budgétaires, en recevant une part beaucoup PLUS IMPORTANTE DE L'AIDE DE L'ÉTAT grâce aux ressources rendues disponibles par les options politiques ainsi définies, nous reprendrons notre expansion départementale, aujourd'hui stagnante et participerons, à égalité de chances, à la grande compétition européenne où notre région doit occuper une place de premier choix.

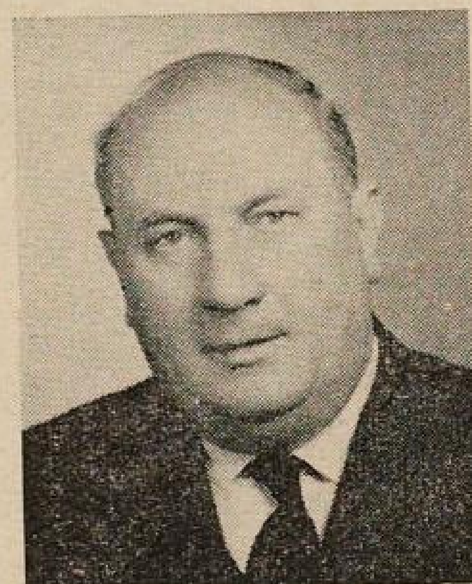
Pour toutes ces raisons VOTEZ en faveur des candidats soussignés qui, vous le savez, ont toujours servi et serviront avec dévouement et efficacité vos intérêts et ceux de la 6ème Circonscription des Alpes-Maritimes.



Candidat Député

Jacques BIGET

Préfet - 44 ans
Maire de St-Vallier-de-Thiey
Ancien Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes-Maritimes pour l'Expansion Economique
Ancien Directeur des Affaires Civiles et Economiques de la Défense Nationale
Marié - 2 enfants
Chevalier de la Légion d'Honneur-Croix de Guerre 39-45
Médaille de la Résistance - Mérite Civil



Candidat Suppléant

Don-Jean BELLON

Entrepreneur de Transports - 59 ans
Maire de St Auban
Vice-Président du Conseil Général des A.-M.
Administrateur de la Mutualité Agricole.
Assesseur au Tribunal Paritaire agricole.
Membre Fédéral National des Communes Forestières.
Délégué au Comité Technique des Transports.

Imprimerie ZELTER GRASSE